

Master - MEEF 2nd degré Biotechnologies option biochimie Génie Biologique

Présentation de la formation

La mention "Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation" a pour objectif premier de former des professionnels de l'enseignement, grâce à une formation universitaire alliant la maîtrise des savoirs et savoir-faire scientifiques et disciplinaires à transmettre, et la connaissance des publics scolaires et de l'environnement social et institutionnel des établissements scolaires.

Le parcours est conçu pour les étudiants souhaitant préparer le concours du CAPET section *Biotechnologies* option *Biochimie Génie Biologique*. Il offre une formation pluridisciplinaire théorique, technologique et pratique ciblée sur les domaines du concours.

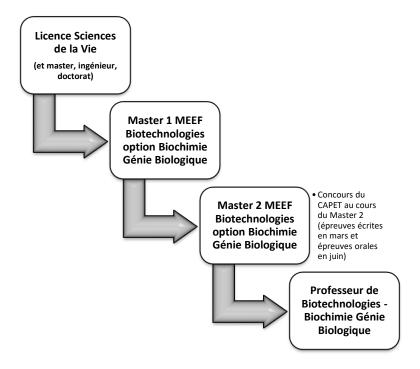
Responsable du parcours :

Pascal CHILLET

Professeur Agrégé de Biochimie Génie Biologique — Université de Montpellier — Faculté des Sciences

Ancien membre des jurys du CAPET externe BGB (2005 à 2010), du CAPET interne BGB (2011 à 2013) et de l'Agrégation externe BGB (2011 à 2014)

Auteur des ouvrages La Pasteurisation (CRDP, 2011) et La Fermentation (CRDP, 2011). Co-auteur de Immunologie (Ellipses, 2006) et CBSV T^{LE} STL (CRDP, 2013)



Ce master vise à faire acquérir aux étudiants :

- les compétences scientifiques et technologiques des domaines des biotechnologies ;
- les compétences didactiques et professionnelles exigées pour assurer les missions de Professeur.

Les thèmes développés dans ce Master s'articulent autour de trois grands axes :

- **enseignements disciplinaires**: biochimie, génétique moléculaire, microbiologie, physiologie humaine, biologie cellulaire, immunologie, technologies d'analyse biologique (TP) et génie biologique ;
- **enseignements didactiques** : approche générale de la pédagogie et de la didactique, et analyses de situations et d'activités de classe ;
- **pratique du métier** : présentation du système éducatif et stages obligatoires en lycée :
 - o en M1 : deux stages de 3 semaines chacun :
 - o en M2 : un stage d'un an à raison de 6 h par semaine : mission d'enseignement en responsabilité (contractuel alternant tiers-temps) ou stage d'immersion et de pratique accompagnée (stagiaire).